

## **Surveillant de baignade – Piscine municipale**

### **COMMUNE YZEURES-SUR-CREUSE – Indre-et-Loire (37)**

#### **Emploi saisonnier**

Surveillant de baignade

#### **Missions**

Sous l'autorité du Maire, le surveillant de baignade aura pour rôle et missions de :

- Surveiller, sauver et réanimer un usager, mais également être capable d'effectuer un travail de prévention efficace pour éviter les noyades et les accidents.
- Préparer le lieu de baignade. Aménager et baliser la zone de baignade.
- Au cours de la baignade, il assure la sécurité de tout le monde et fait respecter les règles en développant un esprit de prévention.
- Contrairement aux maîtres-nageurs, le surveillant de baignade n'a pas le droit d'enseigner. Mais attention, la responsabilité est lourde et il faut être capable de gérer des situations difficiles. Le surveillant de baignade doit faire preuve d'attention, de sang-froid et de calme. Il doit bien entendu avoir un bon niveau de natation.

#### **Profil**

- Titulaire du brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique (**BNSSA**).
- Vous maîtrisez la réglementation des baignades.
- Votre force de proposition et votre capacité d'adaptation seront autant d'atouts pour mener à bien votre mission.

#### **Environnement du poste**

- Piscine municipale non couverte, ouverte pendant la période estivale.

**Permis B**    Obligatoire

#### **Poste à pourvoir le 1<sup>er</sup> juillet 2022**

#### **Type d'emploi**

- Emploi saisonnier (2 mois).

#### **Temps de travail**

- Temps complet.

#### **Rémunération Statutaire**

Smic horaire.

Les candidatures seront à adresser (**lettre de motivation + curriculum vitae + diplômes**) à Monsieur le Maire **avant le 10 juin 2022** :

*Mairie – 8 Place Mado Robin 37290 YZEURES-SUR-CREUSE,*  
ou par courrier électronique à : [direction@yzeuresurcreuse.fr](mailto:direction@yzeuresurcreuse.fr)